### ASSOCIATION OCEANE, SOINS PALLIATIFS A DOMICILE

Siège social: 4, rue Victor Beausse 93100 Montreuil

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Association loi 1901

Siège social: 4, rue Victor Beausse

93100 Montreuil

Siren: 435 065 008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des Comptes annuels de « L'ASSOCIATION OCEANE », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces Comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces Comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des Comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les Comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.829-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés que le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont correctes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A ce jour, les documents préparatoires à votre Assemblée à venir n'étant pas encore établis, il ne nous a pas été possible d'en vérifier leur conformité avec les Comptes annuels de votre Association.

Fait à Paris, le 12 mars 2007

Sarl TETRA AUDIT

représentée par Frédéric GRAVELINE Commissaire aux Comptes

et mandataire social

ASS OCEANE	COMPTES ANNUELS

### Bilan actif

# ACTIF IMMOBILISE   Immobil. Incorporalise   4 588					
Concessions, brevets		Brut			
Autres immobilisations    Timmobil, financières   102 833   62 376   40 457   43 494	Immobil. incorporelles	4 588	4 087	501	1 380
Autres titres immobilisés Autres immobilisés 9 323 9 323 7 223  * ACTIP CIRCULANT Stocks et en-cours  Avances & acomptes versés Clients et comptes rattachés Autres créances Clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières Disponibilités Charges constatées d'avance Total  1 1753 9 323 7 223 7 223  8 28 198  1 190 1 000 1 000 1 000 1 000 1 8 70 7 00 1 8 70 7 00 1 8 70 7 00 1 1 8 70 7 00 1 2 00 1 2 00 1 2 00 1 2 00 1 3 46 305 1 4 315 1 4 315 1 0 4 56 336 651 336 651 336 651 336 651	Immobil. corporelles Autres immobilisations	102 833	62 376	40 457	43 494
Actif circulant   Stocks et en-cours	Autres titres immobilisés Autres immobilisations	9 323	66 464	9 323	
Créances Clients et comptes rattachés Autres créances Alures constilières Valeurs mobilières Charges constatées d'avance Total  Créances Clients et comptes rattachés 18 633 18 6					32 03.0
Clients et comptes rattachés Autres créances 18 633	_	1 000		1 000	
	Clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières Disponibilités Charges constatées d'avance	18 633 200 000 102 002 14 315		18 633 200 000 102 002 14 315	8 587 50 000 346 305 10 456
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
TOTAL ACTIF 388 686 469 317					
	TOTAL ACTIF			388 686	469 317

ASS OCEANE	CO	MPTES ANNUELS
	Bilan passif	2

	Net au	Net au
	31/12/06	31/12/05
* FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Report à nouveau	75 021	
Résultat exercice		55 662
Mesultat exelcite	96 632	19 358
Autres fonds associatifs		
Subv.inv.s/biens non renouv.	14 738	23 745
<u>Total</u>	186 391	98 766
* PROVIS. RISQUES & CHARGES		·
Provisions pour risques	6 200	15,000
Total	6 200	15 200
	0 200	15 200
* FONDS DEDIES		
Total		
10002		
* DETTES		
Emprunts auprès éts crédit	8 131	13 914
Découverts concours bancaires	13	11 176
Fournisseurs Cptes rattachés	55 140	31 251
Personnel	28 967	20 400
Organismes sociaux	81 470	68 713
Autres dettes fiscales	22 372	37 207
Produits constatés d'avance		172 688
<u>Total</u>	196 095	355 350
		11 - 5 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 1
	,	
	·	
	-	
		1
		İ
TOTAL PASSIF	388 686	469 317
		*~~ 3±/

LACCOCEANIE	
ASS OCEANE	COMPTES ANNUELS

### Compte de résultat

•									
	Т,	/	. ,	T .	Т		T	<del></del>	
	i	01/01		1	du 01/			Variation	en
	au	31/12	2/06	C.A.	au 31/	12/05	C.A.	valeur annu	elle
						*			
PRODUITS D'EXPLOITATION									
Production vendue		2	590	0.38	,	070	0 54		
Subventions d'exploitation				1	1	970	1		1
		685			1	526	1	1	0 25
<u>S/Total</u>		688	386	100.00	549	496	100.00	138 89	0 25
Transferts de charges		1	600	0.23		389	0.07	1 21	0 311
Cotisations		2	050	0.30		010			1
Total				100.53			100.62	50	
10001		0,52	030	100.33	332	. 093	100.62	139 14	0 25
CHARGEG DARVID OTHANICON					1				
CHARGES D'EXPLOITATION									
Autres achats & charg.ext.		173	775	25.24	134	315	24.44	39 45	29
Impôts, taxes et assimilés		32	204	4.68	27	549	5.01	4 65	16
Salaires et traitements		280	053	40.68	252	796	46.01	1	i
Charges sociales		124		18.14		368		l.	1
Amortissements et provisions		22	- 1	3.27			1		
The state of the s						277	1		
<u>Total</u>		633	428	92.02	<u>551</u>	307	100.33	82 12	<u>14</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		58	608	8.51	1	588	0.29	57 019	)
		100000000000000000000000000000000000000							
Résultat opérat/commun.									
Produits financiers			0.7.0		_				
			018	0.58	-	727	1.22	-2 708	-40
Charges financières			673	-0.10		-815	-0.15	142	-17
<u>Résultat financier</u>		3	345	0.49	5	911	1.08	-2 566	-43
RESULTAT COURANT		61	953	9.00	7	500	1.36	54 452	726
					•		50	J. 132	740
Produits exceptionnels		42	c13	c 10	10	7.04			
				6.19	12	194	2.22	30 419	
Charges exceptionnelles			934	1.15		335	0.06	7 598	
Résultat exceptionnel		34 6	679	5.04	11	858	2.16	22 820	192
SOLDE INTERMEDIAIRE		96 6	532	14.04	19	358	3.52	77 273	200
						550	3.34	11 213	222
				V. 10 0 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1					
EXCEDENT OU DEFICIT				14.04	19	358	3.52	77 273	399
	Bén	iéfice	9		Bénéfi	ce			MUNICIPALITY
				1					
									1
									1
									- 1
									İ
									- 1
									- 1
									- 1
				1					
									1
									-
							L		
									- 1

ASS OCEANE		COMPTES ANNUELS
	Annexe	12

Nom de l'entreprise	ASS OCEANE	
Activité exercée	SOIN PALLIATIFS A DOMICILE	
Adresse	4 rue Victor Beausse	
	93100 MONTREUIL	

# Annexe des comptes annuels Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

- Règles et méthodes comptables
- 1 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	388 686 Résultat: Bénéfice	06 (22)
1 oan da bhan avant repartition	300 000 Resultat: Benefice	96 632

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



ASS OCEANE	СО	MPTES ANNUELS
	Annexe	13

### 1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.



ASS OCEANE		COMPTES ANNUELS
	Annexe	14

### 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

### Engagements financiers

	Engagements donnés	
Effets escomptés non échus		
Avals & cautions		
Crédit-bail mobilier (2058-C YQ)		
Crédit-bail immobilier (2058-C YR)		
Autres engagements		

	Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti		

Autres éléments significatifs

ASS OCEANE	·	COMPTES ANNUELS
	Annexe	15

### 3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable

Fonds commercial	Non applicable

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	4 385	203		4 588
Immobilisations corporelles	90 645	12 188		102 833
Immobilisations financières	7 223	3 853		11 076
Total	102 253	16 246		118 499
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 004	1 083		4 087
Immobilisations corporelles	47 151	15 225		62 376
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
Total	50 155	16 308		66 464

1		
	Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
1		

Etat des créances					
		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Actif immobilisé		9 323		9 323	
Actif circulant & cha	rges d'avance	33 648	33 648		
TOTAL		42 971	33 648	9 323	

Produits à recevoir	Non applicable
	1

#### Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.



ASS OCEANE	COMPTES ANNUELS
Annexe	16

Charges à répartir Non applicable
-----------------------------------

ASS OCEANE COMPTES ANNUELS

Annexe

17

### 4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales	Non applicable

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	15 200	6 200	15 200	6 200
Provisions pour dépréciation				
Total	15 200	6 200	15 200	6.200

	Etat des	s dettes		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	8 145	8 145		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	55 140	55 140		
Dettes fiscales & sociales	132 809	132 809		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	196 095	196 095		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

38 838
52 389



ASS OCEANE		COMPTES ANNUELS
	Annexe	18

Produits constatés d'avance	Non applicable



ASS OCEANE		COMPTES ANNUELS
	Annexe	19

### 5 Détail des produits et des charges

Produits à recevo Montant des prod	ir : luits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/06	31/12/05
518700	Interets courus a recevoi		592,54
Disponibilités			592
Total des produits à	recevoir		592
Charges constatée	es d'avance :	31/12/06	31/12/05
486000	Charges constatees avanc.	14 315,10	10 456,50
Total des charges co	nstatées d'avance	14 315	10 456
Charges à payer : Montant des char	ges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/06	31/12/05
408100	Fourn.fact.a recevoir	38 838,10	23 599,60
Dettes fournisseurs	et comptes rattachés	38 838	23 599
428200 438200 438600	Pers.prov.conges a payer Org.soc.ch.soc.s/cp Organismes soc. a payer	28 967,00 13 035,00 10 387,47	20 400,00 9 180,00 10 387,47
Dettes fiscales et soci	ales	52 389	39 967
Гotal des charges à р	ayer	91 227	63 567
Produits constatés	d'avance :	31/12/06	31/12/05
487000	Produits constates avanc.		172 688,00
Total des produits co	nstatés d'avance		172 688



### ASSOCIATION OCEANE, SOINS PALLIATIFS A DOMICILE

Siège social : 4, rue Victor Beausse 93100 Montreuil

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Association loi 1901

Siège social : 4, rue Victor Beausse 93100 Montreuil

Siren 435 065 008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions réglementées.

Aux termes de l'article L.612-5 du Code de commerce, doit être soumise à l'autorisation de votre Assemblée toute convention intervenant directement ou indirectement entre votre Association et :

- un de ses Administrateurs,
- un de ses Mandataires sociaux,
- une autre société, lorsqu'elle comporte des dirigeants communs avec votre Association,
- une autre société dont un des dirigeants de votre Association en est également associée indéfiniment responsable,
- une autre société par action, lorsqu'un des dirigeants de votre Association en dispose également de plus de 10% de ses droits de vote.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient,

selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 12 mars 2007

Sarl TETRA AUDIT

représentée par Frédéric GRAVELINE

Commissaire aux Comptes

et mandataire social